

ETUDE DU CONTEXTE MULTILATERAL DE VOTRE PROJET

POUR COMPLETER LES DOSSIERS DE SUBVENTION DE COOPERATION INTERNATIONALE
POUR IDENTIFIER DE NOUVEAUX PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

S'INTEGRER DANS UN ENVIRONNEMENT EN MUTATION

Une analyse contextuelle obligatoire pour les demandes de financements auprès du M.A.E ou de l'U.E

Les collectivités doivent dans le cadre de la rédaction de leurs dossiers de demande subvention, « s'interroger sur l'articulation du projet avec ceux soutenus par les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux »
(dossier Fonds déconcentrés du MAE)

Une multilatéralisation de l'aide publique au développement (APD)

Aux niveaux mondial et national l'APD transite de plus en plus par les bailleurs de fonds multilatéraux.

- 50% de l'APD mondiale
- Jusqu'à 35% de la APD française

Un discours général des bailleurs pour une ouverture à la société civile

Les bailleurs de fonds comme toutes les institutions internationales affirment la nécessité de se rapprocher de la société civile et de l'échelon local.

Une compétence reconnue des collectivités locales françaises sur la scène internationale

Les collectivités françaises sont de plus en plus présentes sur des territoires et des thématiques variés et sont aujourd'hui reconnues comme des acteurs à part entière de la coopération au développement et partenaires potentiels par ces institutions.

UNE PRESTATION PROFESSIONNELLE

ACTIONS REALISEES POUR LE COMPTE DE LA COLLECTIVITE

1) IDENTIFICATION DE LA STRATEGIE DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET DES BAILLEURS DE FONDS

Résumé des documents stratégiques sur le territoire partenaire ou la thématique concernée

A partir des documents de programmation des différentes institutions et bailleurs (DCP pour l'AFD, CSLP-CAS pour la Banque Mondiale, CCS pour l'OMS, BSP pour l'UNESCO, DS et PIN pour l'UE...)

2) RECENSEMENT DES PROJETS EN COURS DES INSTITUTIONS SUR CE MEME TERRITOIRE OU CETTE MEME THEMATIQUE

3) IDENTIFICATION DES LIGNES DE FINANCEMENT POTENTIELLES

*Appels d'offres
Appels à projets / appels à propositions
Fonds fiduciaires*

RESULTAT : UNE NOTE CONTEXTUELLE A INTEGRER DANS LA STRATEGIE DU PARTENARIAT ET DANS LE DOSSIER DE SUBVENTION

1) NOTE CONTEXTUELLE

Note de 5 à 20 pages, présentant les politiques menées par les différentes institutions et les opportunités de partenariat et/ou de financement

2) CONTACTS

Liste des institutions contactées susceptibles d'être intéressées par un partenariat ou d'octroyer un financement

Personnes ressources au sein de ces institutions

3) FICHES DE CAS SUR DES RELATIONS DE COLLECTIVITES FRANÇAISES AVEC CES INSTITUTIONS

4) WEBOGRAPHIE

Recensement des sites Internet utiles pour obtenir des informations sur les institutions ou bailleurs de fonds identifiés

Conditions

Documents à fournir par la collectivité :

Convention de coopération avec la collectivité partenaire

Rapport d'activité du service des Relations Internationales

Etude d'identification, rapport de projets, ... ou tous documents présentant les orientations thématiques de la coopération.

Liste des contacts préalablement établis par la collectivité

Délais

1 mois dès réception du bon de commande et des documents

Coût

2900 € à 3900 € TTC suivant les zones

Plus d'Informations

Eve Derriennic
01.40.09.20.26
multilateral@coopdec.org

« Vers de nouveaux partenariats Collectivités locales - Bailleurs de fonds du développement / Institutions internationales », Etude disponible sur www.coopdec.org

Agence Coop' Dec Conseil (ACDC)

Siège social : 30 rue Claude Tillier – 75 012 Paris

Web : www.coopdec.org / Mél : contact@coopdec.org / Tél : 01.40.09.20.26